**Appel à Candidature**

**Participation au Concours des Meilleures Initiatives Innovantes et Entrepreneuriales**

**University of Monastir-Young Entrepreneurship Challenge (UM-YEC)**

Dans le cadre de son projet **PAQ-DGSU**, l’Université de Monastir organise un concours des meilleures initiatives innovantes et entrepreneuriales **« Young Entrepreneurship Challenge»**, qui leur permettant d’améliorer leur employabilité et d’acquérir des compétences entrepreneuriales.

**Objectif général**

Le concours **UM-YEC** donne aux étudiants l’occasion de raisonner sur une idée novatrice par le biais d’un plan d’affaires avec l'aide des experts. Il permettra aux finalistes de présenter leurs projets de technologie innovante devant les industriels et de valoriser leurs qualités d’innovateurs et leur pouvoir de changement dans la société.

**Thème du concours 2023**

Pour cette édition, le concours **UM-YEC** sera ouvert à toutes les idées-projets impliquant tous les secteurs d’activités, quelle que soit la discipline ou la spécialité.

Toute initiative innovante ayant un impact technologique, économique, environnemental, sanitaire et/ou social évaluable à court ou moyen terme est éligible.

**Conditions de participation**

1. Toute personne ou équipe (max 4 personnes) inscrite à l'une des institutions de l'Université de Monastir pourra postuler pour le concours.
2. Seul le projet "mis en œuvre" issu des travaux menés à un des établissements affiliés à l'UM, sera pris en compte, ce qui signifie que des progrès suffisants doivent être réalisés pour que le projet soit évaluable.
3. La présence d'un prototype est souhaitable.
4. Mise en œuvre partielle d'un projet en plusieurs étapes.
5. Les projets et initiatives en cours qui peuvent ne pas être terminés, mais peuvent déjà montrer des résultats préliminaires peuvent être saisis.
6. Les projets doivent être soumis avec une description complète (telle que décrite dans la préparation de l'évaluation du projet).
7. L'évaluation du projet est réalisée en plusieurs étapes par des experts indépendants et l'UM n'a aucune influence sur le processus d'évaluation et ne peut donc fournir aucune information sur les décisions du jury.
8. En soumettant les projets, les participants suivront des formations avec des formateurs experts.

**Propriété intellectuelle**

L’université de Monastir ainsi que la commission de pilotage responsable du concours, s’engagent à protéger et à garantir la confidentialité des idées proposées pour le concours.

**Soumission du Projet**

Chaque candidat/équipe doit déposer un bref résumé du projet avec des informations relatives aux éléments suivants :

- Le contexte du projet ou initiative

- Une description des objectifs du projet

- Les perspectives du projet et toutes les informations nécessaires à la mise en œuvre de cette initiative.

- L'innovation et l'excellence dans le projet soumis

- Une description de la méthode de la mise en œuvre avec estimation du coût.

- Une description des résultats ainsi que son l'impact sur le marché.

**Modalités d’inscription**

Le projet doit être soumis via la page des prix sur le site Web de l'UM (la plateforme du concours), en utilisant le formulaire d'inscription :

Lien d’Inscription : <https://forms.gle/LAhkcdPedh1rhGDV7>

La date limite de soumission est le **01/03/2023**.

**Modalités pratiques du déroulement de la compétition**

La compétition se déroule en 04 étapes :

**Etape 1.**

- Appel à la candidature, 40 projets seront retenus.

- Les candidats pré-sélectionnés sont chargés de préparer une présentation de leurs projets. Seulement 20 projets seront retenus.

**Etape 2.**

Les 20 équipes suivront des formations organisées par l'UM (Bootcamp) en collaboration avec les structures d’appui, les coachs, des formateurs qui les accompagneront pour : Structurer leurs idées, Construire le Business Model, Préparer un pitch…

**Etape 3.**

Les candidats présentent leurs pitchs. Seulement 10 projets seront retenus.

**Etape 4.**

Les dix projets sélectionnés bénéficieront d’un accompagnement (one to one) pour achever la mise en place de leur prototype ou de leur démonstration afin de faire une présentation orale de leur projet à l’occasion de la phase finale, qui se déroulera au mois de **septembre 2023**.

**La récompense et la remise des prix**

Les lauréats seront honorés lors d'une cérémonie et il y aura des opportunités de généraliser les projets, de les mettre en œuvre et de les développer grâce aux industriels intéressés.

Trois prix seront accordés aux lauréats pour l’accompagnement et l’amorçage des projets :

**- 1er prix : d’une valeur de 10.000 DT**

**- 2ème prix : d’une valeur de 7.000 DT**

**- 3ème prix : d’une valeur de 5.000 DT**

*Les prix seront sous forme de matériels ou de formations nécessaires à la maturation du projet ou tout autre besoin stipulé par le/les candidats mais dans le respect de la règlementation en vigueur.*

**Comité du concours**

Le comité du concours comprend :

- des professeurs experts

- des formateurs (ayant reçu une formation certifiée préalable)

- les bureaux 4C

- les directeurs de stages

**Phase finale**

**Présentation orale et questions :**

- Chaque candidat ou équipe devra présenter, en français, le projet aux membres du jury. Elle disposera de 30 minutes maximum pour faire sa présentation orale et sa démonstration,

- Il est fortement recommandé d’apporter tout le matériel nécessaire à la démonstration visuelle de la technologie : prototype, images, etc.

- Les étudiants devront ensuite répondre aux questions des membres du jury.

**Texte de présentation :**

Chaque candidat/équipe devra concevoir deux supports promotionnels de son projet à destination des industriels : une brochure et un texte résumé de leur projet. Cette présentation sera envoyée aux membres du jury avec le dossier de candidature.

- La brochure ne devra pas excéder une page recto / verso et pourra prendre la forme souhaitée par l’équipe : texte (maximum 500 mots), graphiques, images, dépliant, etc.

- Le texte résumé, accompagné d’une image représentant le projet ou l’innovation, devra compter entre 100 et 150 mots et sera diffusé sur tous les supports de communication de l’UM (site Internet de l’UM, ainsi que dans le programme papier distribué lors de la finale)

**Critères de sélection**

Une fois l’éligibilité validée, la sélection des projets s’appuiera sur les critères suivants :

* Production d’un produit ou d’un service
* Caractère innovant et valeur ajoutée du projet :

- Qualité du produit, du processus ou du service

- maturité technologique suffisante du projet

* Impact économique du projet :
* qualité et robustesse du modèle économique (et notamment modèle de valorisation et d’exploitation et analyse du coût complet de la solution développée dans le projet), et du plan d’affaires proposé, démontrant notamment un retour sur investissements pour le porteur.
* marché potentiel de la solution développée (une analyse du marché visée sera particulièrement appréciée).
* retombées économiques et emplois sur les territoires, issues directement du projet, des suites qu’il donnera.
* Capacité du porteur à porter le projet :
* capacité du porteur à mener à bien le projet.
* adéquation des compétences et motivation de l’équipe dédiée au projet, notamment en matière de développement rapide de projet innovant.

**Engagements des candidats :**

Les candidats s’engagent sur l’honneur à garantir la sincérité et la véracité des informations qu’ils fournissent.

***Remarque :***

*Le jury se réserve le droit de ne pas décerner un ou plusieurs prix si les projets ne satisfont pas les critères de sélection.*